

**Certificat de production
au sein de l'Espece Economique Européen
N°EEE005- 20130218-001**

Titulaire du certificat :

CENTROSOLAR

Espace Européen
15, Chemin du Saquin – Bât. G
69190 ECULLY
France

Site de production modules :

CENTROSOLAR

SONNENSTROMFABRIK GmbH
An der Westtangente 1
23966 WISMAR
Allemagne

Identification unique de ce site : 1

Site de production plaquettes :

PV CRYSTALOX SOLAR SILICON GmbH

Gustav-Tauschek-Strasse 2

99099 ERFURT
Allemagne

Identification unique de ce site : 2

Produits concernés :

Modules polycristallins : **Serie S-Class Ultra – Serie S-Class Excellent - Serie S-Class Vision - Serie S-Class Professional
Serie S-Class Professional SF - Serie S-Class Integration – Serie S-Class Integration Deluxe**

Références des plaquettes utilisées dans les modules : **21105xx. / 21197xx**

Référentiel :

L'audit des deux sites de production a permis de vérifier que les étapes indiquées ci-après sont réalisées au sein de l'Espece économique européenne et que les produits sont en conformité avec les exigences de l'Arrêté du 7 janvier 2013 portant majoration des tarifs de l'électricité produite par certaines installations utilisant de l'énergie radiative du soleil telles que visées au 3° de l'article 2 du décret n° 2000-1196 du 6 décembre 2000.

Etapes de production :

Toutes les opérations de soudage des cellules, d'assemblage et de lamination des cellules et de tests électriques des modules photovoltaïques sont réalisées sur le site de production « 1 » de WISMAR - Allemagne.

Toutes les étapes du processus de transformation des lingots de silicium aux plaquettes de silicium sont réalisées sur le site de production « 2 » de ERFURT – Allemagne.

Respect des conditions de l'article 1 de l'arrêté du 7 janvier 2013 :

Deux conditions vérifiées permettant une majoration de 10 %.

Typologie du numéro de série des modules :

1T2-XXXXXXX

- 1 : numéro d'identification unique du site d'assemblage des modules de CENTROSOLAR (Code « 1 »)
T : code d'identification unique du site de production des cellules (Code « T »)
2 : numéro d'identification unique du site de production des plaquettes de PV CRYSTALLOX (Code « 2 »)
7 digits ou plus : numéro de série chronologique pour chaque module

Validité :

Certificat de production N° **EEE005-20130218-001_Rev2** valide du **13/03/2013** au **10/03/2015**

Audits réalisés par CERTISOLIS TC le 11/03/2014 pour le site de WISMAR – Allemagne (Code « 1 ») et le 13/03/2014 pour le site de ERFURT – Allemagne (Code « 2 »).

Le Bourget-du-lac, le 03/07/2014



Le Président Directeur Général



Jérôme BECCA VIN